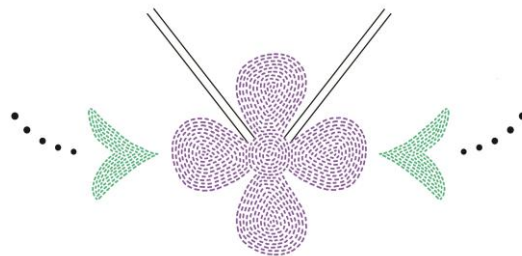


National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées
Processus de consignation de la vérité
Première partie : Consignation des déclarations
Hôtel Radisson
Winnipeg, Manitoba**



PUBLIC

Mardi 17 octobre 2017

Déclaration - Volume 40(b)

**Brenda Baptiste, Phyllis Racette et Jennifer Spence,
en lien avec Donna Kirsten Baptiste
et les femmes de la Première Nation d'Ebb and Flow**

Déclaration recueillie par Frank Hope

INTERNATIONAL REPORTING INC.

41-5450 Canotek Road, Ottawa (Ontario) K1J 9G2

Courriel : info@irri.net – Téléphone : 613 748-6043 – Télécopieur : 613 748-8246

II

AVERTISSEMENT

Cette transcription publique contient des informations qui, même si elles ne sont pas requises par une autre loi, ont été caviardées en vertu de la règle 55 du document *Orientation juridique : Règles de pratique respectueuses* dans le cadre de l'Enquête nationale, qui prévoit que « La Commission a le pouvoir de caviarder l'information personnelle de nature sensible lorsqu'elle n'est pas essentielle au témoignage avant la transmission de l'information aux parties. Lorsqu'elle divulguera ce type d'information, l'Enquête nationale tiendra compte à la fois de l'intérêt public et du préjudice qui pourrait être causé à la personne dont il est question. »

III

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration Volume 40 (b)

17 octobre 2017

Témoins : Racette, Baptiste et Spence

PAGE

Témoignage de Racette, Baptise et Spence. 1

Attestation de la sténographe. 29

Responsable de la consignation des déclarations :

Frank Hope

Documents soumis avec le témoignage : aucun.

Déclaration - publique 1
Baptise, Raclette et Spence

1 --- Début de la séance à 14 h

2 **M. FRANK HOPE** : Je m'appelle
3 Frank Hope, je suis responsable de la consignation des
4 déclarations. Nous sommes à Winnipeg, au Manitoba, à
5 l'hôtel Radisson. Il est 14 h. Ceci est une
6 déclaration commune. Et, qui est présent dans la
7 salle?

8 **MME PHYLLIS RACETTE** : Phyllis Racette.

9 **MME BRENDA BAPTISTE** : Brenda Baptiste
10 (ph.).

11 **MME JENNIFER SPENCE** : Jennifer Spence.

12 **MME GLENDA MALCOLM** : Glenda Malcolm
13 (ph.).

14 **MME JACKIE MALLARD** : Jackie Mallard
15 (ph.).

16 **MME ALANA LEE** : Alana Lee (ph.).

17 **MME JANET ROUSSEAU** : Janet Rousseau
18 (ph.).

19 **MME DEBRA GRANDE** : Debra Grande (ph.).

20 **M. FRANK HOPE** : Merci. Merci. Alors,
21 nous allons commencer avec vous Phyllis. Qu'est-ce qui
22 vous amène ici aujourd'hui en ce qui concerne votre
23 déclaration commune?

24 **MME PHYLLIS RACETTE** : Je suis ici pour
25 l'Enquête nationale sur les femmes et les filles

Déclaration - publique 2
Baptise, Raclette et Spence

1 autochtones disparues et assassinées. Et, nous avons
2 décidé, ma cousine Brenda et moi, que nous devons
3 présenter une déclaration commune pour notre
4 communauté, et pour les femmes que nous avons perdues
5 à cause de la violence familiale.

6 Et, il me semble qu'il y aurait dû
7 avoir plus de gens de notre communauté ici
8 aujourd'hui. Et, il y a seulement ma mère, Brenda et
9 moi qui sommes venues de la Première Nation d'Ebb and
10 Flow. Et, il faudrait trouver une façon pour que plus
11 de gens dans notre communauté puissent se faire
12 entendre. Et, c'est pour ça que nous avons besoin de
13 cette enquête, car il y a encore tellement de
14 souffrance dans notre communauté pour les femmes que
15 nous avons perdues.

16 Et, je veux -- je ne sais pas si je
17 peux mentionner leurs noms, mais il y a au moins ---

18 **MME BRENDA BAPTISTE** : Sept, huit, peut-
19 être.

20 **MME PHYLLIS RACETTE** : --- huit femmes
21 que nous avons perdues dans notre communauté au cours
22 des 20 à 30 dernières années. Je pense vraiment que
23 c'est un nombre élevé, surtout ces dernières années.
24 C'est un chiffre élevé, parce que traditionnellement,
25 nos femmes étaient très honorées, elles donnaient la

Déclaration - publique 3
Baptise, Raclette et Spence

1 vie et elles étaient traitées avec beaucoup de
2 respect. Et, aussi, nos Aînées ont perdu leur place;
3 nos femmes ont perdu leur place dans nos communautés.

4 Nous étions une société matriarcale où
5 les femmes avaient cette place d'honneur. Ce n'est
6 plus du tout le cas, et c'est surtout à cause de la
7 colonisation et du patriarcat, et c'est ce dont je
8 veux parler. C'est pourquoi je suis ici aujourd'hui.
9 C'est pourquoi nous subissons autant de violence
10 familiale, en raison des répercussions du système de
11 pensionnat indien.

12 Mes parents ont passé neuf ans dans des
13 pensionnats indiens. Et, j'ai été témoin de violence
14 lorsqu'ils sont revenus à la maison. J'ai grandi dans
15 cette maison. Et, je dis toujours que si j'ai grandi
16 dans cette maison et que j'ai subi cette violence,
17 alors comment est-ce possible que tu ne l'aies pas
18 subie aussi si nos histoires sont si semblables?
19 Comment est-ce possible?

20 Alors, nous témoignons publiquement
21 parce que nous voulons que d'autres personnes puissent
22 trouver le courage de se faire entendre, de partager
23 les raisons pour lesquelles notre communauté continue
24 d'être dans la consommation de drogues et d'alcool,
25 subit de la violence familiale, vous comprenez? Je

Déclaration - publique 4
Baptise, Raclette et Spence

1 voudrais nommer ces femmes parce que, vous savez,
2 c'était -- c'était des femmes exceptionnelles.

3 **M. FRANK HOPE** : Encore une fois,
4 pourriez-vous me dire si ces cas ont été résolus?

5 **MME PHYLLIS RACETTE** : Certains, oui.
6 D'autres, non. Alors, peut-être qu'on pourrait dire
7 elles?

8 **MME BRENDA BAPTISTE** : Peut-être --
9 peut-être, comme, par exemple, comme, la mort de ta
10 sœur.

11 **MME PHYLLIS RACETTE** : Oui.

12 **MME BRENDA BAPTISTE** : Qui est morte en
13 19 ---

14 **MME PHYLLIS RACETTE** : 1988.

15 **MME BRENDA BAPTISTE** : --- 1988, je
16 pense. Et, vous savez, ils ont dit que c'était un
17 suicide, mais la façon dont l'arme a été localisée, et
18 même comment elle était -- la façon dont elle était
19 allongée -- nous ne l'avons pas vue, mais quelqu'un
20 d'autre l'a vue.

21 **MME PHYLLIS RACETTE** : Notre oncle y est
22 allée pour -- pour -- pour ---

23 **MME BRENDA BAPTISTE** : Identifier.

24 **MME PHYLLIS RACETTE** : --- identifier le
25 corps. Et, tout de suite, il a eu le sentiment que ce

Déclaration - publique 5
Baptise, Raclette et Spence

1 n'était pas ce que déclarait la police. Alors, le cas
2 n'est pas résolu, vous savez. À cette époque, je
3 n'étais qu'une jeune maman avec un enfant de quatre
4 mois, mon aîné, et je n'ai jamais su, comme, comment
5 elle est morte. Ils ont dit qu'elle s'était suicidée,
6 mais de la façon dont le corps était allongé, c'est
7 difficile à croire et...

8 Et puis, il y a même eu des doutes plus
9 tard. Comme, ma nièce a discuté avec quelqu'un qui
10 mentionnait le nom de ma sœur, Alicia Malcolm (ph.),
11 et qui disait que d'après ce qu'on lui a raconté, ce
12 n'est pas ce qu'il lui est arrivé, qu'elle a été
13 assassinée. Alors, vous savez, ça n'a pas été résolu.
14 Et, personne ne retournera jamais en arrière pour
15 résoudre ce cas. Puis, elle n'avait que 17 ans. Ça n'a
16 pas été résolu.

17 C'est comme aussi le cas de Valerie
18 Racette. C'est la cousine de mon mari. Elle était
19 juste une jeune fille, elle aussi. Elle a quitté une
20 famille qui était très violente. [*Ligne supprimée*
21 *conformément à l'article 55 du règlement*]. Alors, elle
22 a fini par vivre avec un vieil homme. Il devait avoir
23 entre soixante-dix et quatre-vingts ans. Et puis, elle
24 est morte suite à une blessure par balle. Et puis, il
25 y a eu une enquête sur la façon dont elle est morte,

Déclaration - publique **6**
Baptise, Raclette et Spence

1 aussi. Et alors ils ont dit que c'était un suicide,
2 mais ça ne collait pas.

3 Et puis après, des gens se demandaient
4 qui lui avait fait ça. Ça veut dire que ça n'a pas été
5 résolu. Et, c'était il y a 30 ans ou plus. Elle était
6 seulement une jeune fille, aussi, à cette époque,
7 cette fille. Je ne sais pas elle avait quel âge. Peut-
8 être entre 12 ou 14 ans.

9 **MME BRENDA BAPTISTE** : Je ne m'en
10 souviens pas vraiment.

11 **MME PHYLLIS RACETTE** : Je ne m'en
12 souviens pas, mais...

13 **MME BRENDA BAPTISTE** : Peut-être qu'elle
14 avait 16 ans, ou...

15 **MME PHYLLIS RACETTE** : Oh, oui. Mais ce
16 n'était qu'une jeune fille, elle aussi.

17 **MME BRENDA BAPTISTE** : Mais, je me
18 souviens l'avoir vue étendue dans le cercueil, et cela
19 (inaudible).

20 **MME PHYLLIS RACETTE** : Mm-hmm.

21 **MME BRENDA BAPTISTE** : Je ne sais pas
22 comment elle se serait rendue là. C'est pourquoi
23 c'était difficile à croire.

24 **MME PHYLLIS RACETTE** : Oui. Oui, alors
25 il y a eu...

Déclaration - publique 7
Baptise, Raclette et Spence

1 MME BRENDA BAPTISTE : Beaucoup plus
2 tard, mais...

3 MME PHYLLIS RACETTE : Une mère et sa
4 fille, Mabel et Shirley Houle (ph.).

5 MME BRENDA BAPTISTE : Sharon. Mabel et
6 Sharon.

7 MME PHYLLIS RACETTE : Sharon.

8 MME BRENDA BAPTISTE : Oui.

9 MME PHYLLIS RACETTE : Sharon Houle. Ces
10 deux-là -- la mère et la fille ont été tuées par le--
11 le -- son partenaire, le partenaire de la fille. Et,
12 il y avait de jeunes enfants dans cette maison à ce
13 moment-là. Certains n'avaient que deux ou trois ans.
14 Et, vous savez, c'est un point que nous voulons
15 aborder, c'est que -- c'est qu'il n'y a pas eu de
16 soutien pour ces familles qui ont vécu ces expériences
17 traumatisantes. Et, aujourd'hui, ces jeunes gens sont
18 des adultes, certains d'entre eux, et ils sont
19 traumatisés. Ils sont traumatisés.

20 Et puis, il y a eu Susan (inaudible).
21 C'était en 2004.

22 MME BRENDA BAPTISTE : Et Ivy? Eileen?

23 MME PHYLLIS RACETTE : Eileen Houle, ma
24 cousine Eileen Houle, elle a été brûlée. Le gars est
25 allé en prison, mais il a seulement été accusé

1 d'homicide involontaire. Mais, il a brûlé son corps.
2 Il l'a violée et l'a brûlée, puis l'a laissée là. Et
3 sa famille est partie à sa recherche, elle ne l'a pas
4 trouvée, parce qu'elle était censée rentrer chez elle.
5 Et puis, je pense qu'ils ont aperçu de la fumée là où
6 il l'avait brûlée. Et ils ont trouvé son corps. Il
7 était -- Il n'a pas le droit de revenir dans la
8 réserve, ce gars. Mais, vous savez, sa mère vient de
9 mourir. C'était bien elle? OK. Je pensais à ---

10 **MME BRENDA BAPTISTE** : Non, non, non.
11 Pas celle-là, non.

12 **MME PHYLLIS RACETTE** : Ce n'est pas la
13 même. Je les confonds ---

14 **MME BRENDA BAPTISTE** : Celle-là c'est
15 une autre. L'autre vit ici à Winnipeg maintenant, je
16 pense.

17 **MME PHYLLIS RACETTE** : Oui.

18 **MME BRENDA BAPTISTE** : Ce type vit ici.
19 Ils vivent tous les deux à Winnipeg.

20 **MME PHYLLIS RACETTE** : Oui.

21 **MME BRENDA BAPTISTE** : C'est vrai.

22 **MME PHYLLIS RACETTE** : Ils n'ont pas le
23 droit de revenir à la réserve.

24 **MME BRENDA BAPTISTE** : Je ne sais pas
25 s'ils n'ont pas le droit ou s'ils ne viennent juste

1 pas. Je ne sais pas.

2 **MME PHYLLIS RACETTE** : Je ne suis pas
3 certaine.

4 **MME BRENDA BAPTISTE** : Sûrement que
5 s'ils -- que s'ils reviendraient -- ils se battraient
6 de toute façon.

7 **MME PHYLLIS RACETTE** : Mais, sa mère
8 vient de mourir, la mère de celui qui a tué Susan.
9 Oui. Les enfants de Susan sont -- elle a eu quatre
10 enfants et, vous savez, ils étaient encore jeunes
11 quand elle est morte. Il a mutilé son corps aussi. Et
12 vous savez, la seule chose à laquelle nous -- à
13 laquelle je pense après avoir été en première ligne
14 ces dernières années, c'est que nous avons beaucoup de
15 problèmes de santé mentale dans notre communauté, et
16 certains de ces problèmes ne sont pas diagnostiqués.
17 Et, je pense que c'est ce qui arrive à nos femmes.
18 Et...

19 **MME BRENDA BAPTISTE** : La toxicomanie.

20 **MME PHYLLIS RACETTE** : La toxicomanie,
21 oui. Et donc, ces problèmes de santé mentale ne sont
22 pas -- passent entre les mailles du filet, parce qu'il
23 n'y a pas de système dans notre communauté où ---

24 **MME BRENDA BAPTISTE** : de services.

25 **MME PHYLLIS RACETTE** : Oui, de services.

Déclaration - publique 10
Baptise, Raclette et Spence

1 MME BRENDA BAPTISTE : Il n'y a pas de
2 services communautaires offerts quand ça se produit.

3 MME PHYLLIS RACETTE : Oui. Oui.

4 MME BRENDA BAPTISTE : C'est pourquoi
5 j'ai dit que c'était comme de 9 h à 16 h 35.

6 MME PHYLLIS RACETTE : Oui.

7 MME BRENDA BAPTISTE : Après, il n'y a
8 plus rien.

9 MME PHYLLIS RACETTE : Oui.

10 MME BRENDA BAPTISTE : Il n'y a pas de
11 services. Et, il n'y a pas de maison d'hébergement
12 dans notre communauté. Il n'y a pas d'unité -- il n'y
13 a pas -- je ne sais pas s'il y a d'aide en cas de
14 tragédies dans cette communauté. Si vous -- quand vous
15 allez à Dauphin, il y a, comme, une unité d'urgence.
16 Mais, nous n'avons rien pour gérer les urgences.

17 Mais, à partir de ce moment-là, comme
18 quand ma fille est morte en 2000; une autre est morte
19 en 2001, puis en 2004, et Sandi-Lynn.

20 MME PHYLLIS RACETTE : 2010.

21 MME BRENDA BAPTISTE : Mm-hmm.

22 MME PHYLLIS RACETTE : Oui.

23 MME BRENDA BAPTISTE : Donc, c'est comme
24 de 2000 à 2010, combien ça donne --il y a en eu
25 quatre?

1 MME PHYLLIS RACETTE : Mm-hmm.

2 MME BRENDA BAPTISTE : N'est-ce pas?

3 MME PHYLLIS RACETTE : Oui.

4 MME BRENDA BAPTISTE : Et puis -- ces
5 deux dames -- ces deux dames, c'était en 1987.

6 MME PHYLLIS RACETTE : Oui.

7 MME BRENDA BAPTISTE : Parce que je me
8 souviens d'avoir parlé de ça, et d'avoir pensé qu'il y
9 a beaucoup de problèmes mentaux. Et, vous savez, comme
10 -- comme, post-traumatique -- beaucoup de post-
11 traumatique. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui s'occupe
12 des cas post-traumatiques, tu vois? Ou, est qu'on
13 attendra, tu vois, qu'un autre crime se produise,
14 parce qu'il y a beaucoup de violence dans les
15 Premières Nations, n'est-ce pas?

16 MME PHYLLIS RACETTE : Mm-hmm. Oui. J'ai
17 vu un homme tirer les cheveux de sa petite amie sur la
18 rue où nous vivons. Et après, bien sûr, c'est dans le
19 passé -- vous voyez c'était il y a un certain nombre
20 d'années, peut-être cinq ans ou moins. Et puis, je
21 l'ai publié sur Facebook, et on m'a reproché
22 énormément de vouloir aider cette jeune femme. Ça m'a
23 vraiment affecté, vous savez, parce que, vous savez,
24 je pensais, comme, cette femme était en train de se
25 faire battre en plein milieu de la rue. Et, au

1 contraire, les gens se sont fâchés que je l'aie
2 publiée. Même si, oui, peut-être, vous savez, qu'on
3 peut dire que ce sont les médias. Mais, même à ça,
4 est-ce que j'étais supposée courir vers eux et -- ou
5 appeler la police, ou -- vous voyez? C'est -- toutes
6 ces questions.

7 Comme, est-ce qu'il y a -- dans notre
8 communauté, je ne pense même pas que nous avons un,
9 deux ou trois plans pour les situations comme ça. Pour
10 un évènement de ce genre, vous voyez? Qu'est-ce qu'on
11 fait quand on voit une femme se faire battre en plein
12 milieu de la rue? Comme, [Membre de famille 1] est
13 aussi passée par là. Elle se faisait tabasser dans la
14 rue par ce -- par ce type qu'elle aimait. C'était il y
15 a presque trois ans maintenant. Et ils m'ont téléphoné
16 pour me dire que ce type la battait dans la rue,
17 alors...

18 Bien sûr, vous voyez, comme je l'ai
19 mentionné plus tôt, le système de police en place doit
20 changer. Et vous savez, à cause du fait que -- j'étais
21 pris par - je ne pourrais pas dire de la colère, mais
22 par l'injustice, je lui ai demandé de manière
23 agressive - mon mari et moi lui avons demandé de
24 manière agressive, à [membre de famille 1] de quitter
25 son partenaire violent. Et, je lui ai donné toutes

1 sortes de brochures pour l'aider à voir que ce n'est
2 pas normal, ce n'est pas normal, c'est -- et je lui ai
3 même donné des affirmations positives de qui elle est
4 en tant que femme, et ainsi de suite. J'ai continué à
5 l'encourager jusqu'au jour où elle a réalisé que ce
6 n'était pas normal.

7 Et il y a quelques jours, peut-être il
8 y a trois, quatre jours, elle m'a dit : « [Membre de
9 famille] », j'ai fait un cauchemar à propos de ce
10 gars. Elle m'a dit : « Tu sais ce qu'il m'a fait? Dans
11 la buanderie? » Elle a dit : « Il a pris un couteau et
12 l'a mis devant moi. Et, que si je n'écoutais pas, il
13 allait... »

14 Et, vous savez, ce que j'ai mentionné
15 plus tôt à propos d'appeler la police et d'obtenir de
16 l'aide pour la sortir de là, genre. Et, oh, ça m'a
17 vraiment énervé, parce qu'ils ont dit que c'était elle
18 qui devait appeler. Et, je suis la [Membre de
19 famille]. J'essaie, vous savez, de m'assurer que
20 [Membre de famille 1] ne se fasse pas tuer. Et j'ai
21 dit, qu'est-ce que vous attendez? J'ai dit :
22 « Pourquoi est-ce que -- j'ai dit, Pourquoi est-ce que
23 vous ne vous rendez pas sur place? » J'ai dit : « Est-
24 ce que vous attendez qu'il lui arrive la même chose
25 qu'à ma nièce, Sandi-Lynn Malcolm? » Et alors le

1 policier m'a dit : « Ne me parlez pas de Sandi-
2 Lynn Malcolm. Je ne veux pas parler du cas de Sandi-
3 Lynn Malcolm. »

4 J'étais tellement -- j'ai téléphoné à
5 son supérieur pour me plaindre. Mais, rien n'a changé.
6 Enfin, oui.

7 **MME PHYLLIS RACETTE** : Je ne pense pas
8 que nous soyons la seule communauté qui ait ce genre
9 de problèmes.

10 **MME BRENDA BAPTISTE** : C'est ce que je
11 vous disais tout à l'heure. Nous vivons près des
12 communautés de la Première Nation d'Ebb and Flow.
13 Genre, peut-être à une demi-heure, pas vraie Phyllis?

14 **MME PHYLLIS RACETTE** : Oui.

15 **MME BRENDA BAPTISTE** : Alors, nous -- je
16 disais qu'au sein de ces Premières Nations, ils ont
17 aussi perdu des femmes et des filles. La même -- je
18 pense qu'ils font face à la même situation, comme des
19 meurtres -- des meurtres ou des assassinats, ou
20 (inaudible). Homicide ou assassinat, mais même dans
21 mon cas, comme ma famille, genre, la police n'a jamais
22 vraiment -- comme, ça fait 17 ans et demi que ma fille
23 est morte. Et, ils m'ont dit que c'était un cas
24 d'homicide non résolu, est que ça allait le rester
25 jusqu'à qu'ils trouvent des preuves suffisantes. Et,

1 pourtant, les gens ont vu quelque chose. Ils ne
2 veulent juste pas s'informer. Alors, je ne sais pas.

3 **M. FRANK HOPE** : Alors, il n'y a pas eu
4 de résolution du tout?

5 **MME BRENDA BAPTISTE** : Non, le meurtre
6 est non résolu. Elle vivait une relation conjugale.
7 (Inaudible) où elle est morte, elle avait un gros œil
8 au beurre noir. Elle était enceinte de huit mois, le
9 8 mars 2000. Son bébé est mort-né. Elle était enceinte
10 de huit mois et demi; le bébé pesait six livres. Et
11 alors, j'ai dit : « Qu'est-ce qui s'est passé? » Et,
12 elle a dit : « Je ne sais pas, le bébé était en bonne
13 santé. » Le médecin a alors déclaré : « Je pense qu'il
14 s'est passé quelque chose entre elle et son petit ami,
15 son conjoint et elle a perdu le bébé ».

16 Et alors sept semaines après le 8 mars,
17 le 30 avril, elle est décédée. Alors, les évènements
18 qui se produisent dans notre communauté, vous savez,
19 même moi en tant que mère, je les ai vécus. Et, vous
20 savez, je lui ai dit -- j'ai dit : « Téléphone à la
21 police », vous savez? Chaque fois que j'entends des
22 histoires de ce genre qui se sont produites au Canada
23 ou au Manitoba, vous savez, des femmes ou des filles
24 retrouvées mortes; ça éveille en moi plein d'émotions.
25 Et, c'est juste comme, vous savez quoi? Comme, quand

1 est-ce que ça va arrêter? Quand est-ce que ça va
2 arrêter, tout ce qui se passe avec nos femmes et nos
3 filles? Qu'est-ce qu'on peut faire? Toutes ces femmes
4 et ces filles, aussi.

5 Et, c'est certain qu'il y a de la
6 sécurité et vous savez, on ne peut pas toujours les
7 suivre, mais nous devons -- comme, j'ai des petites
8 filles, et je veux qu'elles soient en sécurité. J'ai,
9 vous savez -- mais, j'ai peur tout le temps -- vous
10 comprenez? Je vois toutes les familles ici. C'est ce
11 que je fais. C'est ce que j'ai raconté dans mon
12 histoire. Je vois toujours ces familles. Chaque fois
13 que je participe à des marches ou à des rassemblements
14 pour les femmes disparues et assassinées, je vois
15 toujours ces mêmes familles. Tout le temps avec ces
16 familles. J'y vais -- j'y participe simplement. Et, je
17 voyage, je fais ce que j'ai à faire, vous voyez.

18 Et, c'est très difficile d'obtenir du
19 soutien dans une communauté des Premières Nations, de
20 votre chef ou de n'importe qui, parce c'est vraiment -
21 - les gens sont vraiment proches, vous comprenez? Tout
22 le monde est relié à tout le monde, et ils ont peur
23 que celui-là fera --, vous voyez ce que je veux dire?

24 Ce n'est pas -- il doit y avoir un
25 certain -- comment est-ce que je pourrais dire ça?

1 Comme, vous savez, se rencontrer en groupe et dire
2 comme, genre. Je peux comprendre comment ces familles
3 se sentent, de leur côté. Et je peux comprendre
4 pourquoi je me suis sentie ainsi, vous savez, parce
5 que je vois ces familles. Je vois le père. Et je pense
6 toujours : « Je me demande toujours ce qu'il a vécu,
7 ce que son fils a fait à ma fille », n'est-ce pas?
8 Vous pensez à des choses comme ça. Comment aider la
9 communauté à guérir, s'il n'y a rien? Et, l'amertume
10 et la colère ne partent pas, parce qu'on ne peut pas
11 passer à autre chose.

12 **MME PHYLLIS RACETTE** : Oui, parce que
13 même le - comme, même mon -- ma cousine, Eileen, alors
14 il y a comme de l'animosité, de l'amertume et de la
15 rancune qui règnent dans l'air. Donc, comment pouvons-
16 nous tendre la main aux autres quand nous nous sentons
17 ainsi? C'est très difficile.

18 **M. FRANK HOPE** : Pour que je comprenne
19 mieux où se trouve la maison d'hébergement, vous avez
20 dit qu'il n'y a pas de maison d'hébergement dans votre
21 communauté, mais qu'il y a un à Dauphin, c'est ça?

22 **MME PHYLLIS RACETTE** : Dauphin, oui.

23 **M. FRANK HOPE** : Et, les femmes de votre
24 communauté ont-elles eu accès à cette ressource?

25 **MME BRENDA BAPTISTE** : Certaines.

1 M. FRANK HOPE : Ou, comment ça
2 fonctionne?

3 MME BRENDA BAPTISTE : Certaines auront
4 recours à cette ressource. Parfois, elles vont là-bas,
5 mais c'est à une heure de notre communauté, et c'est
6 difficile pour elles de se rendre. Il n'y a aucun
7 moyen pour elles de se rendre. S'il y avait plus de
8 services peut-être, je ne sais pas si la police
9 pourrait les amener là-bas. Mais, il devrait y avoir
10 une sorte d'unité là-bas qui serait en mesure de voir,
11 vous comprenez, comme, un endroit sécurisé pour
12 qu'elles téléphonent et disent : « Vous savez quoi? Je
13 dois me rendre à ce refuge pour telles et telles
14 raisons », ou -- vous voyez. Mais, c'est difficile
15 pour elles de se rendre là-bas.

16 Parce que ce qui se passe c'est -- et
17 c'est ce dont j'ai parlé avec la police à propos de la
18 GRC. Il n'y a pas -- nous n'avons pas de GRC dans la
19 Première Nation d'Ebb and Flow. Il n'y a pas de poste
20 de police là-bas. Nous communiquons avec le poste de
21 Sainte-Rose et les policiers se rendent à Ebb and
22 Flow. Alors, il n'y a vraiment rien? Il n'y a pas de
23 GRC; il n'y a pas de service de police. Si seulement
24 il y a une urgence ou un appel d'urgence, ou quelque
25 chose, alors ils se déplaceront, vous voyez?

1 M. FRANK HOPE : À quelle distance --
2 combien de temps prennent-ils pour arriver?

3 MME BRENDA BAPTISTE : À environ 30
4 minutes, n'est-ce pas, Phyllis? Et, ça dépend d'où ils
5 viennent, parce qu'Ebb and Flow n'est pas la seule
6 communauté qui a recours à ce service, il y a une
7 autre communauté (inaudible), et encore une autre
8 communauté, Sandy Bay. Amran (ph.), McCreary, vous
9 connaissez? Ce n'est pas comme si je connaissais le
10 rayon de ces agents de la GRC, mais je connais
11 McCreary, Ste. Rose, Amran; tous ces agents de la GRC
12 -- et Amran, c'est l'endroit où se trouve la Première
13 Nations de Sandy Bay. Alors, nous avons tout ça --
14 nous avons tous besoin d'eux. Ces agents de la GRC ne
15 servent pas juste Ebb and Flow, ils servent tous les
16 autres territoires des communautés à je ne sais pas
17 combien de miles. Peut-être dans un rayon de 50 miles,
18 je pense.

19 M. FRANK HOPE : Et combien sont-ils
20 dans le détachement? Combien -- est-ce que vous savez
21 combien --

22 MME BRENDA BAPTISTE : Je ne le sais
23 pas.

24 M. FRANK HOPE : -- et les agents?

25 MME BRENDA BAPTISTE : Je ne sais pas.

1 Mais vous savez quoi? Parfois -- si vous les appelez,
2 parfois vous ne recevrez pas de retour d'appel avant
3 deux ou trois jours. Comme, peut-être la semaine
4 suivante ils viendront et vous diront : « Avez-vous
5 été vandalisée? » Comme, c'était il y a deux semaines,
6 vous savez! Alors, ils (inaudible).

7 Il doit y avoir en place une équipe de
8 gens qui gèrent ces -- ces femmes, et vous savez les
9 femmes et les filles qui se font -- elles doivent être
10 plus fortes -- être protégées par des lois - qui
11 protègent nos femmes et nos filles. Comme, il doit y
12 en avoir plus.

13 Il manque quelque chose dans notre ---
14 dans notre -- On a vraiment besoin de plus de
15 ressources. Je ne sais pas si le système carcéral
16 fonctionne bien, parce qu'ils vont en prison, mais il
17 n'y a pas de services pour eux, et ils sont libérés et
18 refont la même chose, vous voyez ce que je veux dire?
19 Il doit y avoir plus de ressources -- pour que les
20 familles puissent passer à autre chose. De toute
21 façon, dans 98 pour cent des cas, les familles se
22 réunissent de nouveau à cause des enfants. C'est ça le
23 problème. Je ne sais pas quelle est la solution, mais
24 il doit y avoir des ressources pour tous ces cas,
25 parce qu'il y a beaucoup de dynamiques qui entrent en

1 jeu, dans tout.

2 Et, dans nos maisons (inaudible)
3 Anishinaabe. Il y a des pensionnats indiens, et il y a
4 de l'aide, et c'est tout. Vous savez, je n'ai
5 absolument rien contre le SEF. Je pense qu'ils ont --
6 je pense qu'ils ont un rôle à jouer dans la protection
7 de nos enfants. Mais, je pense aussi qu'il aurait dû y
8 avoir quelque chose en place pour les pensionnats
9 indiens, pour moi, en tant qu'enfant qui a survécu --
10 vous savez, non pas en tant que survivante, mais en
11 tant qu'enfant qui a vécu au sein d'une génération.

12 **MME PHYLLIS RACETTE** : Je pense qu'ils
13 nous ont complètement oubliés, vous savez? Ils mettent
14 -- ils nous ont complètement oubliés. Ils se sont
15 excusés auprès de mes parents. Mon père, qui est mort
16 trois semaines avant ces excuses, n'a jamais pu les
17 voir ou entendre leur histoire. Et alors -- et tout
18 d'un coup c'est la Rafle des années 1960; n'est-ce
19 pas? Et, nous ici. Je souffre de DFT.

20 **MME BRENDA BAPTISTE** : Oui.

21 **MME PHYLLIS RACETTE** : Ce sont les
22 séquelles de la violence de mon père. Et, ma fille,
23 mes petits-enfants en souffrent par la façon dont je
24 les ai élevés, parce que c'est ce que j'ai vu, c'est
25 ce que j'ai vu dans la maison de mes parents. Alors --

1 et alors -- c'est -- c'est de ces problèmes dont nous
2 souffrons encore dans notre communauté. Il nous faut
3 des pavillons de ressourcement. Nous devons trouver
4 des moyens de guérir nos femmes et nos hommes. Les
5 compétences et --

6 **MME BRENDA BAPTISTE** : Oui. Vous savez,
7 la façon dont les choses se passaient avant, parce que
8 bon nombre de ces types, vous pouviez les appeler et
9 (inaudible). Comme, chacun avait son rôle à jouer dans
10 la communauté dans le temps; ce temps est révolu,
11 n'est-ce pas? Beaucoup de cas sont publiés sur les
12 médias sociaux, et vous savez que c'est ce qui se
13 passe. Et alors j'ai dit : « Ne publiez pas les
14 histoires sur les médias sociaux ». Mais, ils le font
15 quand même. Vous savez, on n'a pas de conseillers
16 psychologiques et tout, vous comprenez? Nous n'avons
17 personne vers qui nous tourner, à moins que vous --
18 vous vouliez y aller un mercredi parce qu'ils ont déjà
19 -- que vous avez un problème et vouliez attendre le
20 mercredi suivant. Alors, quand le mercredi arrive, les
21 choses se sont arrangées dans ces quatre jours et vous
22 ne voulez plus en parler.

23 **MME PHYLLIS RACETTE** : Il y a seulement
24 une conseillère psychologique qui vient dans notre
25 communauté, et elle vient seulement les mercredis.

1 MME BRENDA BAPTISTE : Et, je ne sais
2 pas s'il y en a une qui vient à l'école.

3 MME PHYLLIS RACETTE : Je pense qu'il y
4 a une conseillère psychologique qui y va.

5 MME BRENDA BAPTISTE : Et, nous avons
6 presque 800 enfants (inaudible) dans notre Première
7 Nation. Alors, vous savez. Et alors le -- oui, il y a
8 rarement des conseillers psychologiques à l'école,
9 parce que tous ces services sont principalement
10 offerts dans les zones urbaines, vous comprenez? Les
11 régions urbaines détiennent de nombreux services, mais
12 les Premières Nations n'en ont pas. Ou bien, il n'y en
13 a pas beaucoup. Il n'y a pas énormément de services
14 dans notre communauté.

15 MME PHYLLIS RACETTE : Oui. Nous
16 manquons vraiment de ressources. Comme vous le dites
17 toujours au sujet des silos; ils travaillent tous
18 chacun de leur côté dans notre communauté. Ils
19 s'occupent seulement de ci, et de ça, et de je ne sais
20 quoi. Et alors nous -- dans ma communauté, quand je
21 travaillais -- où je travaillais, j'ai créé un
22 programme pour apaiser la colère -- pour mieux la
23 gérer. Et puis -- alors dans le cadre de nos
24 programmes, nous avons fait ça, Brenda et moi. Et
25 alors une fois nous avons décidé, OK, nous utiliserons

1 ce programme dans le cadre des services
2 correctionnels, pour que les services correctionnels
3 l'utilisent.

4 Et alors, l'agent de police qui vient
5 dans notre communauté, il a dit que peut-être on
6 devrait collaborer avec les services correctionnels et
7 offrir ces programmes à notre communauté, pour qu'ils
8 soient implantés dans notre communauté. Parce que,
9 sinon, ces gens qui ont -- besoin d'avoir accès à ces
10 programmes et de les mettre à l'essai, pourront, vous
11 voyez, en profiter. Ils sont obligés de suivre ces
12 programmes, alors certains d'entre eux viennent de
13 leur propre gré, tandis que d'autres non. Ils ne sont
14 pas venus, la plupart d'entre eux, cette journée-là.

15 Alors, tout d'un coup, le grand chef
16 décide que nous ne sommes pas à la hauteur des
17 programmes créés par les services correctionnels.
18 Alors, nous avons finalement obtenu notre certificat
19 en soutien psychologique, pour qu'ils ne puissent pas
20 dire que nous ne pouvons pas les mener, parce que nous
21 -- nous avons la formation pour le faire.

22 Et, nous avons essayé le programme
23 correctionnel. Et de -- des 16 qui ont présenté une
24 demande, qui ont été présélectionnés et qui ont fait
25 partie de notre programme, ils sont tous partis. ET,

1 je pense qu'il y en a seulement trois ou quatre qui
2 ont terminé des 16, parce qu'ils avaient déjà suivi ce
3 programme lorsqu'ils étaient en prison. Et, c'est tout
4 -- ce n'est pas une question culturelle, rien. C'est
5 tout ce que l'homme blanc veut te donner.

6 Alors, j'ai dit à mes collègues -- j'ai
7 dit que nous n'allions pas mener ce programme
8 correctionnel. J'ai dit que nous perdions notre
9 peuple. Alors, j'ai créé un programme de gestion de la
10 colère. Et, cette fois-là, nous avons travaillé
11 ensemble, nous avons tous obtenu notre (inaudible). Et
12 alors --

13 **MME BRENDA BAPTISTE** : Et, certains
14 d'entre eux ont aussi été mandatés, n'est-ce pas?
15 Comme pour le SEF et les services correctionnels, nous
16 l'avons développé nous-mêmes. Il s'appelait
17 (inaudible). Ils ont bien fait ça. Ils ont -- même
18 aujourd'hui quand je les vois, ils disent qu'ils
19 n'oublieront jamais ce programme, vous savez? Ils ont
20 une image positive de ce programme, et vous savez, ils
21 sont -- sont très, comme, vous savez. Et, je sais que
22 nous n'avons pas élaboré le programme de la même
23 façon, et ça les a marqués. Alors, je pense que les
24 services correctionnels doivent revoir leur façon de
25 procéder un peu, parce que c'est -- ils ne procèdent

1 pas de la même façon.

2 **MME PHYLLIS RACETTE** : Et alors quand
3 ils faisaient -- quand ils suivaient leur programme,
4 et qu'ils devaient se rendre à Dauphin, c'était notre
5 travailleuse autochtone qui devait les conduire
6 jusqu'à Dauphin chaque -- chaque semaine. Et, comme,
7 ils se disaient, vous voyez? Pourquoi ne pas suivre ce
8 programme ici? Les gens habitent, comme, tout près.
9 Nous pouvons aller les chercher. La plupart d'entre
10 eux n'ont pas de voiture; donc nous pouvons aller les
11 chercher, et c'est ce qu'on a fait la dernière fois
12 que nous avons mené le programme de la gestion de la
13 colère.

14 **MME BRENDA BAPTISTE** : Et, vous savez,
15 nous allons commencer à faire des choses comme ça,
16 parce que nous essayons de créer notre propre
17 programme dans lequel nous pourrions (inaudible). Nous
18 devons avoir un plan d'affaires (inaudible), faire
19 tous ces trucs, parce que nous sommes toutes les deux
20 des conseillères psychologiques agréées et des
21 accompagnatrices en développement personnel. Nous
22 avons de l'expérience, et c'est la meilleure façon
23 d'enseigner, en sachant de quoi on parle. Il n'y a
24 rien à apprendre dans les manuels. Peut-être, parce
25 que vous savez quoi? C'est ainsi, mais en tant que

1 peuple Anishinnable, nous avons appris beaucoup de
2 choses. C'est comme ça que nous faisons les choses,
3 vous voyez?

4 Une fois, un Aîné m'a dit -- il y a
5 quelques années. Il a dit : « Ne soyez jamais
6 intimidée par quelqu'un (inaudible), parce que vous
7 êtes aussi bonne que cette personne », alors. Et, je
8 n'essaie pas de faire ça pour être meilleure que les
9 autres, mais j'ai beaucoup de vécu. C'est pourquoi je
10 pense que cette affaire de femmes disparues et
11 assassinées exclue les communautés des Premières
12 Nations parce que beaucoup de choses se produisent
13 dans ces communautés, à la base. Et, ce sont celles-
14 là. Et c'est pourquoi nous avons dit -- moi et
15 Phyllis que nous espérons que les commissaires
16 viennent dans ma communauté. Et, vous pourrez venir
17 parler aux familles. C'est ce qu'il a répondu. Venez
18 dans ma communauté. Nous vous ferons visiter notre
19 communauté. Nous vous montrerons qui nous sommes dans
20 notre communauté de Première Nation, ce que -- vous
21 savez, ce qui se passe chez nous, et quoi, vous voyez?

22 Nous vivons sur une route accessible à
23 toutes les saisons. Comme, nos gens viennent et vivent
24 dans les villes, que ce soit à Brandon ou à Dauphin.
25 Winnipeg et alors, Dauphin. C'est tout -- nous sommes

1 près de tout, n'est-ce pas? Mais, je pense que pour
2 ces femmes disparues et assassinées, vous devez aussi
3 vous rendre dans une communauté des Premières Nations.
4 Et, je parlais à un de nos commissaires, et c'est ce
5 qu'elle a dit. Je parlerai de toi, et je leur dirai de
6 venir dans votre Première Nation.

7 Puisque nous avons perdu sept ou huit
8 femmes, c'est qu'il y a quelque chose qui cloche. Ma
9 fille n'avait que 20 ans. Elle est morte il y a 17 ans
10 et demi. Elle aurait presque 38 ans. Le 28 décembre,
11 elle aurait célébré ses 38 ans. C'est ce genre de
12 trucs que -- le genre d'histoires que vous entendrez.
13 Mais si nous ne guérissons pas ces enfants et ces
14 familles qui sont passées par là, ça ne s'arrêtera
15 pas. Les choses doivent changer.

16 J'ai même dit -- j'ai même dit dans ma
17 déclaration, je vois -- j'ai entendu une d'elles
18 parler en bas, elle a dit que peut-être que tu devrais
19 commémorer ces femmes disparues et assassinées dans
20 les Premières Nations, vous comprenez? Pour toutes ces
21 femmes disparues et assassinées qui ont -- vous savez,
22 à la mémoire de toutes ces femmes disparues et
23 assassinées. Je voudrais que les enfants soient au
24 courant. Qu'ils voient ce qui arrive à nos femmes, à
25 nos filles, vous voyez?

1 J'ai même déjà dit que serait une bonne
2 idée de commémorer les survivantes du pensionnat
3 indien. Ça doit être fait. Au moins c'est quelque
4 chose que -- nous ne pouvons pas cacher et dire, vous
5 savez, que -- parce que ça arrivera encore et encore.
6 Si ça arrive dans la ville, ça -- ça me fait mal au
7 cœur. Ça me fait mal au cœur, et j'ai juste, vous
8 voyez, j'ai -- il ne peut pas y avoir une autre femme
9 ou fille disparue ou assassinée.

10 Je m'identifie à ces femmes, à ces
11 familles qui passent par là. Mon cœur se brise en
12 mille morceaux et je dois les recoller. C'est comme ça
13 que je me suis sentie. Comme il est en mille morceaux,
14 et (inaudible). Qu'est-ce que c'est -- vous voyez?

15 J'ai voyagé partout pour défendre mes
16 droits. Je suis même venue ici à ce Victoria Inn en
17 mai dernier, vous savez? J'ai voyagé toute seule pour
18 essayer de raconter mon histoire. Mais, nous devons
19 aller dans les communautés des Premières Nations et
20 raconter, vous voyez, ce qui se passe? Comment
21 pouvons-nous aider? Et demander ce qui s'est passé.
22 Parce que, bon nombre d'entre eux, comme ceux -- nous
23 sommes probablement les plus proches d'eux par rapport
24 à (inaudible). Et alors (inaudible). Mais, ces
25 communautés ont beaucoup à nous apprendre.

1 Alors, je les fais participer. Ma sœur,
2 je l'ai incitée à se joindre à nous et vous savez
3 quoi? Et, mes enfants ne sont même pas là. Ma fille a
4 40 ans. Elle n'est même pas là. Et vous savez quoi?
5 Elle venait toujours à ces marches qu'on organisait.
6 Et, elle disait toujours : « Je veux que justice soit
7 faite pour ma sœur ». À ce jour, il n'y a pas de
8 justice. Alors, c'est ce dont nous avons besoin,
9 aussi. Parce que beaucoup d'entre eux travaillent et
10 ne peuvent pas prendre congé pour venir ici, ils
11 perdront de l'argent s'ils viennent ici, vous voyez.
12 Mon mari ne peut pas venir parce qu'il conduit
13 l'autobus (inaudible). Mes fils ne sont pas là.

14 **MME PHYLLIS RACETTE** : Ce serait bien
15 s'ils pouvaient venir dans notre communauté.

16 **M. FRANK HOPE** : Alors, je veux vous
17 demander, comme, les commissaires regarderont cette
18 vidéo. Alors pourriez-vous regarder la caméra et leur
19 dire quelque chose?

20 **MME PHYLLIS RACETTE** : Elle m'a dit
21 qu'elle s'appelait Penelope -- je blague -- ou non,
22 Pamela. Non, non, non, non. Son nom était Michèle.

23 **MME BRENDA BAPTISTE** : Oui, Michèle.
24 Oui.

25 **MME PHYLLIS RACETTE** : Michèle, nous

1 voudrions vous inviter à la Première Nation d'Ebb and
2 Flow, à 270 kilomètres au nord de Winnipeg.

3 **MME BRENDA BAPTISTE** : La route est
4 accessible en tout temps. Et, nous vous hébergerons
5 aussi.

6 **MME PHYLLIS RACETTE** : Vous aurez une
7 chambre d'hôtel, vous aurez la chance de manger de la
8 bannique et -- voilà.

9 **M. FRANK HOPE** : OK. Donc, souhaitez-
10 vous vous arrêter ici?

11 **MME PHYLLIS RACETTE** : Oui.

12 **MME BRENDA BAPTISTE** : C'est bien.

13 **M. FRANK HOPE** : Je veux le dire dans ma
14 langue. Je veux le dire que (parle en Denesuline).
15 Merci d'être venues toutes les deux. Et je tiens à
16 vous remercier pour le travail que vous faites, et
17 pour le courage dont vous avez fait preuve en
18 partageant votre vérité, votre histoire. Alors encore
19 (parle en Denesuline). Merci. Et, l'heure, s'il vous
20 plaît, 14 h 42.

21 --- Levée de la séance à 14 h 42

22

23

ATTESTATION DE LA DACTYLO-DICTAPHONISTE JURIDIQUE*

Je, Shirley Chang, transcriptrice judiciaire, certifie par la présente que j'ai transcrit ce qui précède et qu'il s'agit d'une transcription authentique et fidèle de la version audio fournie.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the end, positioned above a solid horizontal line.

Shirley Chang

28 février 2018

*Cette attestation renvoie à la transcription originale en anglais.